

Fiche conseils

RECUEIL DES DONNÉES



La collecte de données vise à obtenir des informations clés concernant l'utilisation effective du français sur le marché du travail. Cette collecte de données permet d'acquérir une meilleure connaissance de l'environnement économique local, de comprendre le rôle du français, d'évaluer ou de mesurer sa place sur le marché de l'emploi, **de s'assurer par la suite de la pertinence du projet de développement du français professionnel et de recréer du lien entre français et employabilité.**

Ce recueil de données aide à **identifier les axes prioritaires de développement** (secteurs professionnels, entreprises, besoins pour les recruteurs, etc.) et **les axes de coopération avec des institutions locales**, à voir se dessiner **les actions à mener**. Il permet de confirmer l'intérêt du développement du français professionnel dans la région.

La collecte de données peut être effectuée par le biais de différents outils en fonction des ressources disponibles localement : rapports, études, ou enquêtes.



Certaines des informations recherchées peuvent être trouvées auprès d'acteurs tels que le service économique régional de l'Ambassade de France, les Chambres de commerce et d'industrie (françaises ou locales), l'établissement public national chargé de l'emploi, les moteurs de recherche d'emplois locaux etc.

En l'absence de données existantes, des enquêtes de terrain peuvent être menées et des outils créés pour les recueillir (questionnaires, entretiens guidés etc.).

Memento

- je connais la zone sur laquelle mon étude portera
- je connais la place du français sur le marché du travail dans cette zone
- je possède des données permettant d'appuyer mes propos
- je possède la liste des entreprises/ entités en lien avec le français et l'emploi
- j'ai synthétisé tous ces éléments dans une note concernant l'utilité du français comme langue professionnelle